

# COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Lors de cette réunion, le Conseil Municipal a :

- ELU les délégués et suppléants du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales ;
- FIXÉ le taux maximum de la redevance d'utilisation du domaine public pour EDF, soit pour l'année 2014 à 195 € ;
- FIXÉ le montant de la redevance d'utilisation du domaine public pour France TELECOM, à percevoir en 2014 à : 724,97 €.